

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 17 JUIN 2019**

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, le LUNDI DIX-SEPT JUIN, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à la SALLE DU PRESOIR, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

Date de la convocation écrite : 11 JUIN 2019

Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE

Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mmes RUL, MARY ROUQUETTE, M. BARTHE - Maire-Adjoint

MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINÉ, Mme CHRISTOPHE, MM. LEFEBVRE, SOBECKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, JARRY, M. VIVIEN, Mme AUBEY, MM. SEURIN, LE BRET, Mmes LEBAILLY, PETIT, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. RUAU (qui avait donné pouvoir au Dr MACÉ)

Mme LASNE (qui avait donné pouvoir à Mme JARRY)

Mme STANC (qui avait donné pouvoir à Mme AUBEY)

AFFICHÉ le 25 JUIN 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE, SUR 28 VOTANTS (1 élu en retard) :

- **DESIGNE** Madame Sabrina AUBEY en qualité de secrétaire de séance.
- **NOMME**, en tant que titulaire, Monsieur Didier SEURIN au sein des instances municipales suivantes : Commissions du Centre Socioculturel, du Patrimoine, Accessibilité aux personnes handicapées, Comité de Pilotage de l'Espace Public Numérique ;
NOMME, en tant que suppléant, Monsieur Didier SEURIN au sein des instances municipales suivante : Commissions d'Appel d'Offres, de Délégation de Service Public, Comité Consultatif du Marché Hebdomadaire ;
NOMME Madame Sandrine PETIT au sein des instances communautaires en remplacement de Madame Cécile GUÉVEL BADOU.
- **APPROUVE** la procédure de gestion des promotions des agents à compter de l'année 2019.
- **APPROUVE** la mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} mai 2019 ;
AUTORISE Monsieur le Maire à créer et supprimer les postes tels que détaillés dans ce tableau (postes permanents et saisonniers).

A L'UNANIMITE, SUR 28 VOTANTS (1 élu a dû s'absenter) :

- **PREND ACTE** du projet de mutualisation de la gestion des collections des Automates et d'André Lemaitre ;
DESIGNE les membres du Comité de Pilotage pour mener cette réflexion.

A L'UNANIMITE, SUR 29 VOTANTS :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 1 du budget annexe du SPIC Château Guillaume le Conquérant.
- **DECIDE** l'adhésion de la Ville de Falaise au groupement de commandes « Services de télécommunication » constitué par la Communauté de Communes du Pays de Falaise ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention de groupement de commandes ainsi que tout document utile relatif à ce dossier.
- **APPROUVE** les tarifs de la Restauration Scolaire selon les quatre quotients familiaux (T1, T2, T3, T4) pour les élèves en élémentaire ;
APPROUVE les nouveaux tarifs pour les collégiens/lycéens et les adultes ;
AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la délibération qui sera prise.
- **ACCEPTE** de poursuivre la formule d'abonnement et de maintenir les mêmes tarifs que l'année passée pour la saison culturelle 2019-2020.
- **ACTUALISE** le périmètre d'éligibilité à l'indemnisation des commerçants, la période d'indemnisation et les critères définis dans la délibération afin de tenir compte du prolongement des délais de réalisation des travaux de la Place Belle-Croix et de la rue Trinité.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention « Musique en Pays de Falaise » prenant effet le 1^{er} juillet 2019 et conclue pour une durée de trois ans.
- **APPROUVE** le projet des « Médiévales de Falaise », les 10 et 11 août 2019 ;
SOLLICITE les différentes subventions des partenaires ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte relatif au projet.
- **APPROUVE** le projet d'aménagement forestier des bois de La Hoguette appartenant à la Ville de Falaise.

- **ADOpte** une motion de soutien en faveur de l'Office National des Forêts (ONF) en demandant au Gouvernement l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers, le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales et le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF au service de l'intérêt général et des générations futures.
- **ANNULE** la délibération n° 17-077 du Conseil Municipal du 25 septembre 2017 (Urbanisme – Droit de préemption : Délégation de la Communauté de Communes – Délégation du Maire).
CONSTATE la caducité des précédentes délibérations du Conseil Municipal portant institution du Droit de Préemption Urbain (DPU) sur la Ville ;
ACCEPTE la délégation pour l'exercice du DPU sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme communal pour la réalisation d'une opération d'intérêt communal ;
DEMANDE au Maire de transmettre une copie de l'ensemble des Déclarations d'Intention d'Aliéner à la Communauté de Communes du Pays de Falaise lorsqu'elles concernent les zones d'activités économiques ;
PRECISE que cette délibération devra être affichée en Mairie durant un mois et insérée dans deux journaux diffusés dans le Département.
- **ACCEPTE** un échange de terrains à titre gratuit entre la Ville de Falaise et la Communauté de Communes du Pays de Falaise (dans le cadre de la construction du Foyer Jeunes Travailleurs) ;
DECIDE de céder à la Communauté de Communes du Pays de Falaise (CDC) la parcelle cadastrée BI n° 12 en échange de la parcelle cadastrée BI n° 10 que la CDC s'engage à céder à la Ville de Falaise ;
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'acte constatant l'échange à titre gratuit et toutes les pièces afférentes à ce dossier.
- **AUTORISE, à huis clos,** Monsieur le Maire à signer les protocoles d'indemnisation transactionnelle de deux commerçants suite à des travaux de voirie.

PAR 23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 1 du budget principal de la Ville.

PAR 23 VOIX POUR ET 6 CONTRE :

- **APPROUVE** le tracé cyclable sur le territoire ;
APPROUVE l'intégration de ce tracé au sein du Schéma Directeur Cyclable de la Communauté de Communes du Pays de Falaise.

PRISE D'ACTES DU CONSEIL MUNICIPAL :

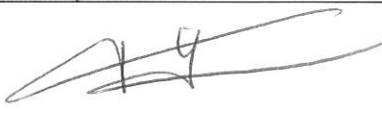
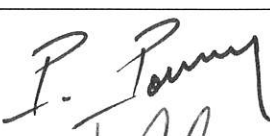
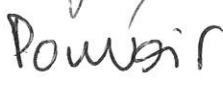
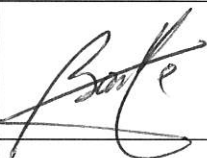
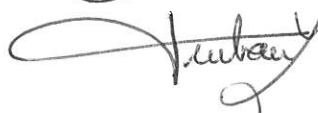
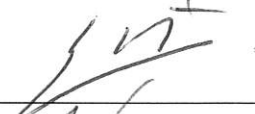
- **PREND ACTE** de la démission de Madame Cécile GUÉVEL BADOU et de la nomination de Monsieur Didier SEURIN.
- **PREND ACTE** des Décisions du Maire prises au cours des premier et deuxième trimestres de l'année 2019, dans le cadre de sa délégation du Conseil Municipal.

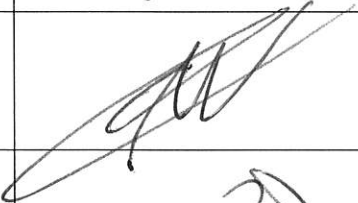
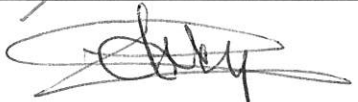
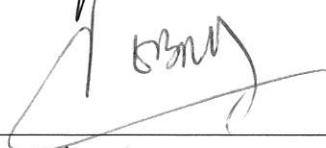
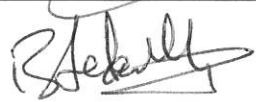
L'ordre du jour étant épuisé,

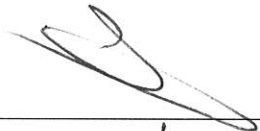
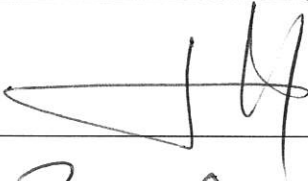
LA SÉANCE EST LEVÉE A 22 H 50

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

**SIGNATURE DES
MEMBRES PRÉSENTS**

Dr Eric MACÉ	
Mme Elisabeth JOSSEAUME	
M. Thierry DUBOST	
Mme Maryvonne CHIVARD	
M. Pascal POURNY	
Mme Brigitte RUL	
M. Maurice RUAU	
Mme Valérie MARY ROUQUETTE	
M. Patrick BARTHE	
M. Yvonnick TURBAN	
Dr Claude LETEURTRE	
M. Roger LENGLINÉ	

Mme Ginette CHRISTOPHE	
M. Jacques LEFEBVRE	
Mme Margaret LASNE	Pouvoir
M. Loïc SOBECKI	
M. Jean-Luc ANDRÉ	
Mme Evelyne BURET	
Mme Béatrice MARTIN	
Mme Nathalie STANC	Pouvoir
Mme Sonia JARRY	
M. Stéphane VIVIEN	
Mme Sabrina AUBEY	
M. Didier SEURIN	
M. Jacques LE BRET	
Mme Bénédicte LEBAILLY	

Mme Sandrine PETIT	
M. Hervé MAUNOURY	
M. Miguel BARBERA	

